

Sujet : [INTERNET] PV POUX DEL LAC

De : > delphinehamard (par Internet) <

Date : 26/02/2024 à 17:02

Pour : "ddt-participationdupublic46@lot.gouv.fr" <ddt-participationdupublic46@lot.gouv.fr>

Objet : Questionnements dans le cadre de l'enquête publique sur le développement d'un parc photovoltaïque de Poux Del Lac - Solarvia – Commune de Lachapelle-Auzac

Madame le commissaire-enquêteur,

Je vous écris pour exprimer mes questionnements concernant le projet de développement d'un parc photovoltaïque au sol qui fait actuellement l'objet d'une enquête publique sur le territoire de la commune de Lachapelle-Auzac.

Tout d'abord, je tiens à souligner que je suis favorable au développement des énergies renouvelables et je reconnais l'importance des parcs photovoltaïques pour la transition énergétique. Cependant, je suis préoccupée par certains aspects spécifiques de ce projet.

Mes principales observations sont les suivantes :

1. Le document *Résumé non technique de l'étude d'impact environnemental* cite « La mise en place du parc agrivoltaïque de Lachapelle-Auzac ne prévoit pas de terrassement sur l'ensemble du site. L'implantation des structures photovoltaïques se fait à l'aide d'un système peu invasif pour le sol (pieux battus) et n'impactera pas la topographie actuelle. ». Cependant, l'avis CDPENAF qui fait référence à ce projet agricole associé au projet photovoltaïque n'apparaît pas. Quelle est l'exploitation agricole ? Quelle est la position de la Chambre d'Agriculture sur ce projet agricole associé ? S'agit-il d'un entretien prévu par des moutons et non d'une activité agricole associée tangible ?
2. En page 33 du 1^{er} volet de l'étude d'impact partie 1, la coupe de la table indique un point bas à 0,80 m. Le point bas ne devrait-il pas être plus haut selon les indications de la Chambre d'Agriculture du Lot pour un projet avec des moutons ? Quelle est la position de la Chambre d'Agriculture ? Existe-t-il une EPA (Etude Préalable Agricole) ?
3. Biodiversité & OLD :
Si il s'agit d'un habitat favorable aux oiseaux comme indiqué page 30 du résumé non technique, quelles sont les mesures pour la préservation de l'habitat de la Tourterelle des bois et des chiroptères ? Des mesures sont-elles prises pour la préservation des habitats ? Est-ce qu'il est prévu un dossier de demande de dérogation aux titres des espèces protégées ?
Concernant la biodiversité, quand ont eu lieu le démarrage et la fin des inventaires faune et flore ? Ces études ont-elles une durée limitée ?
La situation biodiversité correspond-elle bien à la situation actuelle ou passée ? Comme écrit dans l'avis MRAe, les enjeux apparaissent sous-évalués et aucun inventaire n'a été effectué lors de la période automnale alors qu'il devrait être réalisé sur les quatre saisons. La justification que rien n'était observable à cette saison ne m'apparaît pas très claire.
Comment sont gérées les OLD (Obligation Légale de Débroussaillage) ? Quel est l'impact des OLD sur la faune et la flore ?
4. Artificialisation : Compte tenu de la topographie accidentée, il n'est pas prévu de terrassement ? Il est cité une mise en place d'un système peu invasif en page 30 du résumé non technique. Est-il possible de préciser ? La pente du terrain et la nature du sol (dur ?

caillouteux ?) n'est pas un obstacle à la mise en place de pieux battus ? Y aura-t-il une mise en place de plots en béton ? Quelle est l'artificialisation des sols associés à ce projet ? Quelle est la surface artificialisée des sols ? Quelle est la nature des pistes ? Est-ce qu'il y a une modification des sols ? Est-ce qu'il y a une modification du ruissellement des eaux ?

5. Paysage : quelle est la visibilité depuis le village de Lachapelle-Haute, à la sortie de l'église ? Existe-t-il des photomontages ? Une étude éblouissement a-t-elle été réalisée ? Y-a-t-il un risque éblouissement depuis l'autoroute/les routes ? Quelles sont les éventuelles mesures compensatoires ?
6. Participation et consultation publique : la densité d'affichage apparait insuffisante au regard des dimensions du projet, avec la présence d'un seul panneau planté sur le terrain. En outre, à ma connaissance aucune réunion d'échange et d'information préalable n'a été organisée pour communiquer la teneur du projet que nous ne découvrons qu'au moment de cette enquête.

Je vous demande donc de prendre en considération mes questions et de les prendre en compte dans votre évaluation du projet.

En vous remerciant pour votre attention, cordiales salutations

Delphine Hamard -
